









PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST IRECTION RÉGIONALE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GRAND EST

Intitulé de l'affaire : Elaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 FR4100231 "Secteurs halophiles et prairies humides de la vallée de la Nied"

N° de l'affaire: MZ849-57

COMPTE-RENDU DE REUNION

COMITE DE PILOTAGE N°3

Date de la réunion: 10 décembre 2019

Objet : Réunion du comité de pilotage pour validation du Docob

Lieu : Salle de la Boule Joyeuse à Vittoncourt

Rédaction : Amélie SCHMIDT - Iris conseil

ORDRE DU JOUR

La présente réunion constitue la troisième réunion du comité de pilotage, à l'occasion de l'avancement de la démarche d'élaboration du Document d'objectifs ("DOCOB") du site Natura 2000.

Les points suivants y sont abordés :

- Rappel de la démarche et point sur l'avancement
- Présentation du Docob (contenu, rôle, mise en œuvre) et de la charte
- Validation du Docob et de la charte
- Désignation du Président du comité de pilotage de la structure porteuse
- Choix du lieu de la réunion publique et proposition de date

PARTICIPANTS

La feuille de présence avec les différents contacts est ajoutée en annexe du présent compte-rendu.

Amélie	SCHMIDT	Chargée d'études-Chef de projet	Iris Conseil
Astride	ERMAN	Chargée de mission	DREAL GE
David	SCHNEIDER	Chargé de mission Natura 2000	DDT 57
Hélène	GUIDAT	Responsable pôle NPN	DDT 57
Maud	COLAUTTI	Animatrice Natura 2000	SEV3 Nied
Jérôme	HOLZ	Technicien	SEV3 Nied
Jean	MARINI	Président	SEV3 Nied
Daniel	GENSON	Adjoint	VITTONCOURT
Alexandre	SAMSON	Adjoint	Mairie de HERNY
Martial	COLASSE	Maire	Château-Bréhain
Jérôme	NOIREZ	Élu	Chambre d'agriculture 57
Paul	LANG	Maire	VITTONCOURT
Nelly	WEBER	Chargée de mission N2000	PNRL
Patrick	CASSAN	Vice-Président	SEV3 Nied
Myriam	RESLINGER	Vice-Présidente / Déléguée	DUF / SEV3 Nied

Charlotte	LOUIS	Vice Présidente	SEV3 Nied
Bernard	JACQUOT	Vice-président	SEV3 Nied
Alice	ALBERT	Conseillère	CDA 57
Gérard	MOLIE	Vice-président	CC Sud Messin
Evelyne	KIEFFER	Adjointe	Mairie de REMILLY
Gilbert	THONNON	Adjoint	Commune de VOIMHAUT

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION

M. SCHNEIDER introduit la réunion et remercie la commune de Vittoncourt pour son accueil. Il excuse également l'absence de Mme le Sous-Préfet retenue par d'autres obligations.

La présentation, sous forme de diaporama, est réalisée par Mme SCHMIDT d'Iris conseil.

Le diaporama est ajouté en annexe.

ECHANGES

Il est fait état d'un défrichement sur la commune d'Herny, sur une parcelle communale, dont l'autorisation n'aurait pas fait l'objet de communication auprès du propriétaire, qui s'interroge également sur le suivi des engagements associés à cette action.

Il est convenu de renforcer la communication sur la règlementation (Évaluation des incidences notamment), par exemple dans la prochaine lettre d'info.

Dans le Docob, la Chambre d'Agriculture souhaite que les actions engagées dans le passée pour la préservation du Courlis cendré soient mises en évidence, ainsi que dans la fiche action associée.

Le terme « phytosanitaires » sera préféré, à la place d'herbicides, pesticides...

Les corrections suivantes seront également apportées :

- I.1.2 : ajout « de Moselle »
- l.2.2; l.3.1.1; l.3.1.3: corrections orthographiques
- I.3.1.3 : le paragraphe relatif à l'intégration en 2016 est retiré
- Fiche GEo1: ajout CDA 57 en partenaire potentiel

Dans la charte, on précisera que la signature des 2 parties (propriétaire et exploitant) doit être obligatoire.

Il n'y a aucune abstention ni aucun votre contre la validation du Docob.

Il n'y a aucune abstention ni aucun votre contre la validation de la Charte.

Le SEV₃ Nied est élu comme structure porteuse pour l'animation du Docob, pour une durée de 3 ans.

Mme RESLINGER est élue comme Présidente.

Au SEV₃ Nied, Mme Maud COLAUTTI sera l'animatrice du site Natura 2000 (contact : <u>maud.colautti@eaux-vives-3nied.fr</u>; Tel : 03 87 76 92 23 ; 07 86 71 07 78).

PROCHAINES ECHEANCES

La commune de Rémilly se propose d'accueillir la prochaine réunion publique, à l'Espace Sports et Loisirs. Celle-ci est fixée le 4 février à 18h.

Un bulletin d'information sera diffusé courant janvier.